



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 03 OCTOBRE 2008

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, Mme BISAUTA, MM. GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mme GETTEN-PORCHÉ, M. POUYEYS, Mme CASTEL, MM. LACASSAGNE, DOMÈGE, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : MM. LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, Vice-Présidents ; M. DAUBAGNA, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, MM. BRISSON, LOZANO, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, LANNEVERE, DURRUTY, MM. LIÉNARD, CAZAUX, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. LABAYLE à M. GRENET ; M. Michel VEUNAC à M. BOROTRA ; M. MONDORGE à M. CÉLAN ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à Mme GETTEN-PORCHÉ.

SECRETARE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 9 - RESSOURCES - FINANCES.

RAPPORT SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE CRE@TICITE POUR L'ANNEE 2007.

Monsieur Jacques VEUNAC présente le rapport suivant :

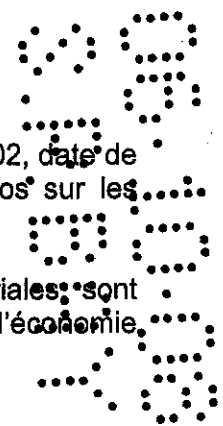
Mes Chers Collègues,

La Communauté est actionnaire de la Société d'Economie Mixte Cré@ticit  depuis juin 2002, date de sa cr ation. La Communaut  d tient 6.160 actions d'une valeur nominale de 100 Euros sur les 16 796 actions repr sentant un capital social de 1 679 600 euros.

A ce titre, conform ment   l'article L 1524-5 du Code G n ral des Collectivit s Territoriales, sont pr sent s au Conseil les principaux  l ments de l'activit  et des comptes de cette soci t  d' conomie mixte.

Activit  de la S.E.M. Cr @ticit 

Les deux principaux actionnaires de la S.E.M. sont la Communaut  d'Agglom ration de Bayonne Anglet Biarritz   hauteur de 616.000 Euros soit 37 % du capital,    galit  avec le d partement des Pyr n es-Atlantiques.



Fait et d lib r  en s ance les jours, mois et an que dessus, et le pr sent extrait certifi  conforme au registre.

Certifi  ex cutoire.

Transmis   la Sous-Pr fecture

de Bayonne le 06 OCT. 2008

Affich  le 06 OCT. 2008



P/Le Pr sident,

Le Vice-Pr sident D l gu 

Pierre GRENADE

Sont également actionnaires :

- la Commune de Bidart	61 000 Euros
- la Communauté de Communes de la Soule	15 500 Euros
- la Caisse des Dépôts et Consignations	305 000 Euros
- la Caisse d'Epargne des Pays de l'Adour	30 500 Euros
- la Société Compagnie Financière de Gascogne	35 100 Euros
- la Société Nautile	500 Euros.

Son objectif est de développer des moyens permettant de favoriser la créativité et l'innovation dans le milieu économique environnant ; d'où le terme de « Cré@ticit@ ».

Sur le territoire de l'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz et Izarbel à Bidart, Cré@ticit@ a pour objet l'acquisition, la construction, l'aménagement et la gestion de biens et droits immobiliers destinés à la réalisation d'ensembles immobiliers permettant l'accueil d'entreprises tertiaires.

La première opération menée dans ce cadre s'est achevée fin 2005 avec la création sur le site de la technopole Izarbel de trois bâtiments d'une superficie globale de 4 400 m², pour l'accueil d'entreprises et d'activités valorisant ou développant des technologies avancées. A ce jour, vingt et une entreprises sont installées dans ces bâtiments, dont S.E.I. Fagor, Siemens et la S.E.P.A.

Les comptes 2007

Le compte de résultat global de la S.E.M. peut être synthétisé de la façon suivante (en milliers d'euros) :

	2007	2006	Variation 2007/2006
Produits d'exploitation	494	411	83
Charges d'exploitation	298	280	18
Résultat d'exploitation	196	131	65
Produits financiers	50	6	44
Charges financières	83	76	7
Résultat financier	- 33	- 70	37
Produits exceptionnels	135	133	2
Charges exceptionnelles	12	6	6
Résultat exceptionnel	123	127	- 4
Résultat brut	286	188	98
- Impôt / sociétés	92	68	24
Résultat net	194	120	74

Le résultat net s'élève à + 194 383 Euros, après + 119 575 Euros en 2006.

Le résultat brut s'élève à +286 055 Euros.

Pour la troisième année de suite, la société dégage un excédent d'exploitation en augmentation. Ceci est essentiellement lié à l'accroissement des produits d'exploitation (+ 20,2 %), le chiffre d'affaires correspondant aux loyers des bâtiments d'Izarbel progressant ainsi de 400 K€ à 481 K€. Les charges d'exploitation augmentent aussi mais dans une moindre mesure, cette hausse étant essentiellement liée à l'évolution de la dotation aux amortissements (+ 18 K€) qui constitue 82 % de ces charges.

Le solde négatif du résultat financier diminue, la hausse des intérêts payés (+ 7 K€) étant compensée par les cessions de valeurs mobilières de placement (+ 44 K€).

Le résultat exceptionnel positif (+ 123 071 Euros) est essentiellement lié à la quote-part des subventions d'équipement virée au compte de résultat.

En matière de bilan, la structure dégage un fonds de roulement positif (907 K€) en diminution (1 627 K€ en 2006) du fait du remboursement d'un crédit de trésorerie de 940 K€ suite à la perception du solde des subventions du F.E.D.E.R. et de la Région (522 K€).

Les créances ayant ainsi fortement diminué, le besoin en fonds de roulement n'est plus que de 57 K€ (contre 867 K€ en 2006).

Au final, la structure dégage au 31 décembre 2007 un excédent de trésorerie de 850 K€ placé en grande partie (813 K€) en valeurs mobilières de placement.

L'endettement de la structure n'est pas trop élevé (1 335 K€ auprès des établissements de crédits) compte tenu des fonds propres (capital, réserves, report à nouveau, subventions d'investissement) qui s'élèvent à 4,611 M€ et de la capacité d'autofinancement (293 K€).

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de la présentation de ce rapport pour la S.E.M. Cré@ticit  au titre de l'ann e 2007.

LE CONSEIL PREND ACTE DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2007

DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE CRE@TICITE

